



**PV de l'AG des Grands Surprises
tenue le mercredi 18 novembre 2015 à 20h00
au Club Nautique de Versoix**

Membres présents : 16 dont : 10 membres actifs, 1 membre copropriétaire, 1 membre équipier, 1 membre à vie et 3 non-membres

Membres excusés : Vincent Perego, Bernard Schopfer, Giancarlo Bartolini, Christophe Frey et Daniel Huber

§ 1 : **La liste de présence** a circulé et tous les présents l'ont signée.

§ 2 : **L'ordre du jour** a été envoyé à tous et il est approuvé à l'unanimité.

§ 3 : **Le PV de notre dernière AG** du 3 décembre 2014 a été envoyé à tous. Il est adopté à l'unanimité.

§ 4 : **Introduction du Président :**

Maurice Gay remercie son comité pour le travail accompli, et notamment :

- ✓ Bernard Vananty qui s'occupe du site internet et de Facebook, en collaboration avec Céline.
- ✓ Lydia Staehli, secrétaire – trésorier.
- ✓ Laurent Gascoin, hors comité, qui se charge des classements.
- ✓ Céline Michel, également hors comité, qui fait la mise à jour du site internet, en collaboration avec Bernard Vananty.

Puis il nous explique la raison de la mention « L'esprit Grand-Surprise ! » qu'il a ajoutée à notre entête de lettre : ne pas oublier l'ambiance de la série Grand Surprise et bien la garder en tête.

§ 5 : **Rapport du Vice-Président sur l'activité de la saison écoulée :**

Bernard fait l'historique des activités 2015 et livre la statistique du nombre de participants. La participation a été identique à celle de 2014, soit 22 bateaux.

Little Nemo a obtenu 6 victoires dont le Bol d'Or, Tix Way 2 dont la Genève-Rolle-Genève, Bachibouzouk 1 (6h de Nernier) et Morpho 1 (la Double).

Le Championnat de série s'est couru sur 10 manches/12. Deux manches ont été annulées, une pour absence de vent et l'autre pour un vent trop fort.

§ 6 : **Rapport de la commission technique :**

François Séchaud informe qu'il n'y a pas eu de problème spécifique cette année.

Les membres sont rendus attentifs au problème de tuyau reliant le réservoir d'essence à l'embout de remplissage. Les tuyaux se durcissent en vieillissant et deviennent poreux.

Morpho a eu un problème de hublots qui se décollent, ce qui arrive sur certains bateaux plus vieux, selon François.

§ 7 : **Rapport du Trésorier :**

Lydia commente les comptes qui présentent un bénéfice de 769.15. Elle rend attentif au fait que la colonne 2014 ne comprend que 10 mois (du 1^{er} janvier 2014 au 31.10.2014). La fortune s'élève à CHF 8'897.91. Nous avons encaissé CHF 4'540 de cotisations et CHF 40 restent impayés. Le total des frais se monte à CHF 3'777.62, et se compose comme suit :

Prix (AG 2014 & 2015)	CHF	2'211.80
Frais Assemblée Générale (solde apéro 2014 & 2015)	CHF	741.00
Apéro distribution des prix	CHF	355.32
Charges administratives :	CHF	359.00
Frais bancaires	CHF	110.50

Le montant de CHF 40.00 de cotisations impayées correspond à CHF 20.00 de cotisation équipier de De Bondelli et à CHF 20.00 de cotisation copropriétaire de Natacha Polli, qui n'ont pas régularisé malgré un rappel. L'AG décide de radier ces deux membres de l'ASPRO, selon l'art. 3.9 Membres des statuts.

Les cotisations encaissées ont baissé de CHF 300. Plusieurs bateaux ont été vendus et ne font plus parti de l'ASPRO (Prest'eau, Topsy One, Tallin & Wahoo). Nouvelle admission : Jean-François Guillet avec Magic Kiss, SUI 242 et réadmission de Whituby, Yves Theuninck.

Rapport du vérificateur des comptes :

Laurent lit son rapport et demande à l'Assemblée d'approuver les comptes soumis. Au sujet des frais bancaires, il explique que toute cotisation payée par chèque est soumise à une taxe de CHF 20.

§ 8 : **Décharge au comité et au vérificateur :**

L'Assemblée donne décharge au comité et approuve les rapports du trésorier et du vérificateur.

§ 9 : **Election du président et du comité :**

Le président Maurice Gay, ainsi que le comité dans son ensemble, sont réélus à l'unanimité.

Vice-président : Bernard Vananty

Secrétaire-Trésorier : Lydia Staehli

Commission technique : Maurice Gay, Bernard Borter, François Séchaud, Philippe Raphoz

Hors comité :

Site Internet : Céline Michel

Vérificateur aux comptes et résultats internet : Laurent Gascouin

Délégué ACVL et Swiss Sailing : Jean-Marie Mechelany

§ 10 : **Championnat 2016, nouvelle formule :**

Christian Haegi propose d'intégrer un Challenge, sponsorisé, à courir sur quelques manches seulement, 6 manches dont 5 compteraient, à l'intérieur de notre Championnat actuel. Les régates retenues seraient choisies par le sponsor, North Sails pour 2016, qui propose un tirage au sort d'un génois.

Les régates suivantes pourraient être retenues : Genève-Rolle, Bol d'Or, Critérium YCG, Critérium Founex, La Double, Championnat de série et/ou la Translémanique.

L'idée est acceptée à l'unanimité.



GRAND SURPRISE

§ 11 :

Calendrier 2016 :

Mai	CVSNG	Coupe du Petit-Lac	
Mai	CVSNG	Critérium GS du Petit-Lac	
04.06.	YCG	Genève-Rolle-Genève	confirmé
11-12.06.	CVSNG	Bol d'Or	confirmé
02.-03.07.	YCG	Critérium GS au YCG	confirmé
16.07.	C2NY	6h de Nernier	confirmé
17.07.	C2NY	Critérium GS de Nernier	confirmé
13.08.	CNF	Régate des Châteaux	confirmé
14.08.	CNF	Critérium GS à Founex	
03.09.	CNS	X de Sciez	confirmé
17+18.09.	SNNy	Championnat de série	
24.09.	CNV	La Double	

Plusieurs dates doivent encore être confirmées. Pour le Championnat de série, Rolle et Prangins ont été approchés. Les deux nous le proposent pour 2017, mais ne peuvent pas l'organiser cette année. Rolle a de grands travaux d'aménagement du port et Prangins a déjà beaucoup d'évènements en 2016. Nous attendons la réponse de Nyon.

Il est soulevé que le X de Sciez et le Joran auront lieu à la même date.

Plusieurs membres souhaiteraient voir la Translémanique (28-30 août) en solitaire au programme.

Le président fait voter : Acceptation du calendrier en l'état, SANS la Translémanique : à l'unanimité avec une abstention.

Vote sur le calendrier AVEC la Translémanique (avec bateaux classés en cas de prêt, voir point 15b) : Oui = 9, Non = 4. Cette régata sera ainsi incorporée au programme proposé, avec 7 régates retenues sur 13.

§ 12 :

Cotisations 2016 :

Le président propose d'augmenter les cotisations des membres actifs de CHF 100 à CHF 150, en maintenant le montant de CHF 20 pour les équipiers et copropriétaires. Il invoque des frais de refonte du site internet pour Céline, qui travaille gratuitement depuis plusieurs années, ainsi que des frais de jury pour nos régates.

L'assemblée estime que notre trésorerie actuelle peut faire face à ces frais supplémentaires et suggère de refaire le point l'année prochaine.

Vote pour attendre l'année prochaine : Oui = 9, Non = 2, Abstentions = 2.

Les cotisations seront maintenues au prix actuel pour 2016.

§ 13 :

Règlement de jauge :

13 a : Article I.7 – Mise à jour

Cas Bachibouzouk : Le président présente la modification qu'il souhaite apporter.

Texte actuel : « Le numéro de voile correspondra au n° de la coque et sera précédé par les lettres symboles de la nationalité ».

Ajout : « En cas d'avarie grave survenue en cours de saison, le propriétaire du bateau abîmé pourrait être autorisé par la commission technique à finir le championnat avec un autre bateau. Les voiles du bateau requérant devront être utilisées avec la nouvelle coque.

Les membres de l'ASPRO seront avisés avant la première manche concernée par le changement. La commission technique statuera pour toute question relative à cet article. »

Cet ajout est accepté en votation par 12 oui et une abstention.

13 b : **Article II.7.1 – Mise à jour**

Une demande avait été formulée pour enlever les matelas des couchettes à bord.
Le vote donne 7 Non, 1 Oui et 5 Abstentions.

13 c : **Addendum au règlement de jauge pour les clubs organisateurs**

Le président propose le texte suivant, à donner aux clubs organisateurs en tant que suggestions et ajouts aux règlements de course :

« Vitesse du vent pour Solent : à partir de 18 nœuds régulier. Pas de changement durant la course. Indiqué par le pavillon Y – port du gilet obligatoire.

Longueur de la ligne de départ : Nombre de bateaux x longueur du bateau x 1.5.
Pénalité de 360°.

Pavillon orange affalé 1 minute avant la procédure.

Parcours : de préférence avec DogLeg ou portes. Arrivée vent de travers.

Classement : Minimum 2 manches. A partir de 4 manches et plus, on en biffe une.

Bateaux non inscrits à l'Aspro ne sont pas classés en Série GS. »

Ce point est accepté à l'unanimité.

§ 14 : **Voiles :**

14 a : **GV à corne**

Le président reprend la discussion de ce point et informe que le comité est unanimement contre. Il comporte plusieurs problèmes techniques dont le double pataras et son seul gain est celui de l'esthétique.

L'utilisation d'une GV à corne dans le futur est refusée à l'unanimité.

14 b : **Nouveau Solent - à partir de 2017**

Bernard Borter, qui en a utilisé un à plusieurs reprises, a fait de bonnes expériences. Il comporte moins de différence avec le génois et il est identique aux GS mer. En cas de vote positif, il remplacerait à terme le foc.

Les 3 voiles seraient autorisées à bord.

Vote : Pour = 10, Contre = 3

14 c : **Utilisation de 3 spis en course-croisière**

Spi léger type code 0. Plusieurs bateaux en sont équipés. Le comité propose de laisser le libre choix si conforme à la jauge GS (puisque le nombre de spi est déjà libre). Un gain de vitesse n'est pas évident.

Vote : Pour = 8, Contre = 2, Abstentions = 3

14 d : **Tissus à membrane**

Autoriser l'utilisation de membranes aramid pour les voiles d'avant.

Atouts : voile plus durable en tenue de forme, moins sensible au ragage dans le gréement, plus stable en forme.

Un génois plus performant, doté d'une plus grande longévité, mais passablement plus cher. Prix annoncé par North Sails : + 29%.

Vote : Pour = 0, Non = 10, Abstentions = 3

Hors AG : Le comité se penchera sur une possibilité de test réel avec une de ces voiles afin de déterminer les avantages / inconvénients de ces nouveaux matériaux.



§ 15 : **Divers**

15 a : **Admission à Swiss Sailing**

Une adhésion à Swiss Sailing nous ferait légèrement modifier les statuts, ainsi que le règlement de jauge et la liste des membres. Elle nous coûterait une finance d'entrée de CHF 200, une cotisation annuelle de CHF 300 et un rapport annuel d'activité. D'autre part, tous nos bateaux devraient être jaugés.

Comme nous ne déployons pas d'activités sur d'autres plans d'eau, nous ne pourrions pas organiser de Championnat de classe ou Suisse.

Cette idée est abandonnée à l'unanimité – elle pourra éventuellement être reconsidérée ultérieurement.

15 b : **Translémanique – prêt GS pour Ambassadeurs**

Des navigateurs chevronnés participeront à la Translémanique en solitaire. Ces navigateurs recherchent à emprunter des Grand Surprise pour cette course.

Pour info : la Translémanique a été ajoutée au calendrier avant d'aborder ce point.

Le bateau prêté, donc barré par un de ces navigateurs, sera classé au sein de notre Championnat pour cette course.

15 c : **Régate à Marseille SNIM 2016 du 24 au 28 mars 2016**

Il y aura prochainement un lien sur notre site internet. En cas d'intérêt, prendre contact avec ISIS.

15 d : **Refonte du site internet en cours**

Cette refonte est en cours, en collaboration étroite entre Céline et Bernard. Il y aura des cases distinctes, comme « classements », « calendrier », « Annonces » et « Photos ». Des présentations de bateaux et des équipages sont prévues. Ainsi qu'une liste des bateaux membres.

Que devons-nous faire avec les archives ? Il est décidé de garder les classements et d'enlever le reste vieux de plus de 4 ans.

Le comité a décidé de rémunérer Céline pour ce travail, qu'elle a fait gratuitement durant ces dernières années.

15 e : **Avenir du Grand Surprise**

François nous informe que le chantier Archambault a été repris par une équipe de jeunes dynamiques et qu'il n'est pas exclu que le Grand Surprise sera à nouveau construit dans l'avenir.

La séance est levée à 22h40 et suivie d'un apéro dont le vin est offert par le président.

La secrétaire Lydia Staehli